



منتديات طموحنا
* ملتقى الطلبة و الباحثين *

www.tomohna.com

5/SEQUENCE 1 : LIRE LE TEXTE ARGUMENTATIF

MISE EN SITUATION SIGNIFICATIVE

Explication :

ATELIERS DE STRUCTURATION

Atelier n° 1 : le vocabulaire argumentatif

ARGUMENT : c'est une idée qui s'intègre à un raisonnement ; l'argumentation s'appuie sur une démarche logique et explicite.

CONNECTEUR LOGIQUE : outil grammatical qui exprime une relation logique (cause, conséquence, opposition, concession...).

DESTINATAIRE : c'est la (les) personne(s) à qui s'adresse le locuteur (il est lié à la 2ème personne du singulier ou du pluriel et à la 1ère du pluriel si le locuteur l'associe à ses propos).

DISCUTER UNE THÈSE : c'est réfléchir à la valeur d'une opinion en pesant le pour et le contre.

LOGE : ce sont des paroles ou un écrit à la louange de quelqu'un ou de quelque chose.

NONC : c'est ce qui est dit ou écrit ; il s'actualise sous la forme d'un discours ou

d'un récit.<http://www.zshare.net/download/6033775dd8e5b5/>

TAYER UNE THÈSE : c'est renforcer une thèse par des arguments et des exemples supplémentaires.

EXEMPLE : sert à illustrer, prouver, éclairer.

EXPLICITE : c'est ce qui est énoncé complètement et ne peut prêter à aucune contestation.

EXPRESSION APPRÉCIATIVE : elle exprime le jugement favorable du locuteur ; le lexique est alors élogieux, valorisant, mélioratif.

EXPRESSION DÉPRÉCIATIVE : elle connote la critique, le dédain et parfois le dégoût ; le lexique est souvent péjoratif.

FAIT : simple observation, constat.

IMPLICITE : c'est un sous-entendu qui s'adresse à la sensibilité, à l'imagination, au raisonnement du destinataire.

INDICES D'ÉNONCIATION : ce sont les marques de personne (pronoms personnels, indéfinis, pronoms et adjectifs possessifs...), des repères temporels (temps des verbes, adverbes de temps), des indications sur le lieu (adverbes de lieu) ; ils reflètent la présence et la position du locuteur.

LOCUTEUR : c'est celui qui énonce un message (il s'exprime à la 1ère personne du singulier) ; il manifeste sa présence par des indices d'énonciation (il ne s'agit pas toujours de l'auteur, ce peut être un de ses personnages).

OPINION OU JUGEMENT : avis sur un fait.

PAMPHLET : c'est un écrit satirique d'actualité, court et violent, dirigé contre une personnalité connue ou contre une institution.

PARATEXTE : c'est l'ensemble des indices "à côté" du texte qui permettent d'en connaître davantage sur lui (nom de l'auteur, siècle, typographie, titre...)

PLAIDOYER : discours oral ou écrit qui défend, avec vigueur et éloquence, une opinion ou un parti pris. (son contraire : REQUISITOIRE)

RHÉFUTER UNE THÈSE : c'est s'opposer à une argumentation en prouvant sa fausseté.

REGISTRE DE LANGUE : c'est la manière de s'exprimer qui reflète la culture, le milieu social du locuteur ; il peut être familier, courant ou soutenu.

RHÉTORIQUE : c'est la discipline qui autrefois enseignait l'art oratoire et littéraire, ce sont les moyens par lesquels on entend donner plus d'efficacité à un discours, oral ou écrit.

SOUS-ENTENDU : c'est faire comprendre quelque chose de façon indirecte, en s'appuyant sur des éléments qui restent non dits mais compris.

THÈME : c'est ce dont il est question principalement dans l'énoncé.

THÈMATIQUE : c'est la position du locuteur à l'égard du sujet, du thème qu'il évoque